

**XVII<sup>e</sup> COMMISSION MIXTE PERMANENTE  
FLANDRE-QUÉBEC  
POUR LES ANNÉES 2024-2026  
EN EXÉCUTION DE  
L'ACCORD  
ENTRE  
LE GOUVERNEMENT DE LA FLANDRE  
ET  
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**QUÉBEC, LE 14 SEPTEMBRE 2023**

## Procès-verbal

En vertu de l'Accord entre le gouvernement de la Flandre et le gouvernement du Québec, signé le 5 mars 2002 (ci-après l'« Accord »), la XVII<sup>e</sup> rencontre du Comité mixte Québec-Flandre s'est tenue à Québec, le 14 septembre 2023, sous la présidence conjointe de M Alain Sans Cartier, sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie suivi par M<sup>me</sup> Julie Bynens, secrétaire générale de la Chancellerie et Affaires étrangères de la Flandre. Les coprésidents étaient accompagnés de représentants de divers domaines de la coopération entre le Québec et la Flandre, dont le secrétaire général du Département flamand de la culture, de la jeunesse et des médias. La composition de la Commission mixte permanente est détaillée à l'ordre du jour (annexe 1).

Principal instrument de collaboration institutionnelle entre le Québec et la Flandre, l'Accord permet aux parties, notamment par des rencontres du Comité mixte, d'échanger sur l'état de leurs relations multisectorielles et de définir les orientations et les secteurs prioritaires conjoints, en fonction de leurs priorités gouvernementales respectives.

Les parties ont toutes deux salué le nouvel essor de la coopération bilatérale, rappelant la vitalité de leurs liens institutionnels ainsi que leur volonté conjointe de les renforcer.

Après plus de 20 ans de coopération, il est prévu de renouveler et d'approfondir les fondements de ce partenariat fructueux.

La partie québécoise a rappelé que le dernier appel à projets de coopération Québec-Flandre, qui s'est tenu à l'automne 2021, a connu du succès, malgré la situation pandémique et la fermeture des frontières pendant cette période. Lors du XVI<sup>e</sup> lancement de l'appel à projets, une douzaine de projets ont été soutenus dans les secteurs de la culture, de la recherche et de l'innovation, de l'environnement et de l'éducation. La partie flamande approuve l'évolution positive des projets de coopération.

Le gouvernement du Québec soutiendra financièrement, pour la période 2024-2026, des projets dans les secteurs de la culture, de l'économie, de la recherche et de l'innovation, de l'environnement, de l'éducation et de la mobilité durable, pour un montant total de 140 000 \$. À ce titre, le gouvernement flamand a réitéré sa volonté de contribuer financièrement à des projets de coopération avec le Québec, pour un montant total de 80 000 €, et d'explorer les mécanismes de coopération du gouvernement du Québec dans le but de lancer un appel à projets conjoint lors du prochain biennium.

De façon générale, les parties ont reconnu le dynamisme des échanges dans les secteurs prioritaires de longue date que sont le développement économique (recherche et innovation), la culture, la mobilité durable, l'éducation. Ils ont convenu d'enrichir la relation notamment en

- Poursuivant conjointement l'échange développé dans le domaine de la culture, où la créativité numérique, les arts vivants et l'innovation durable/écoresponsabilité culturelle sont les fils conducteurs d'un large attrait culturel, en mettant l'accent sur les arts numériques et les arts de la scène et en encourageant également la présence d'artistes, de distributeurs et de programmeurs,

- Favorisant les partenariats et en multipliant les occasions d'échanges en recherche et innovation;
- Encourageant l'échange d'expertise dans les affaires maritimes et portuaires afin d'optimiser les relations d'intérêt de part et d'autre;
- Réitérant la volonté de travailler conjointement sur des secteurs stratégiques d'intérêt commun, dont l'enseignement, l'environnement et la mobilité durable, afin de donner une nouvelle impulsion à la relation bilatérale et de bénéficier des expériences et des forces de chacun dans ces domaines.

En terminant, les parties conviennent qu'un appel à projets sera lancé à l'automne 2023 et ont indiqué que la prochaine rencontre du Comité mixte Québec-Flandre aura lieu à Bruxelles, à une date qui sera déterminée ultérieurement.

Signé à Québec, le 14 septembre 2023, en deux exemplaires, en langue française et néerlandaise, les deux textes faisant également foi.

**POUR LE GOUVERNEMENT  
DE LA FLANDRE**



**Julie Bynens**  
Secrétaire générale

Chancellerie et Affaires étrangères de  
la Flandre

**POUR LE GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC**



**Alain Sans Cartier**  
Sous-ministre

Ministère des Relations internationales  
et de la Francophonie du Québec